A Feucherolles, le 30/10/2024

Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles

Offre de stage 4 à 6 mois.

« Réaliser une étude de recensement du bâti agricole non utilisé »

L'association de la Plaine de Versailles réunit élus, agriculteurs, habitants, associations et entreprises pour ensemble œuvrer au développement durable de la plaine et la préservation de ses paysages. Couvrant 27 communes, elle est un acteur dynamique et reconnu agissant d'une part pour le maintien et le développement de l'agriculture périurbain, et d'autre part sur la synergie agriculteurs / citoyens et les opportunités que chacun représente pour l'autre. Elle fait émerger, facilite et poursuit de nombreux projets sur des thématiques en lien avec les attentes de ses 3 collèges : trames vertes (biodiversité), circuit court et restauration hors foyer, diversification et création d'une filière légumes secs, amélioration des pratiques agricoles, gestion des conflits d'usage, marketing des producteurs en vente directe, promotion et animation du territoire, lien entre ville et campagne (insertion du bâti, lisière, charte paysagère…), travail expérimental avec la recherche…

CONTEXTE

L'association accompagne les agriculteurs dans le développement de leurs activités et cherche à répondre à leurs besoins collectifs. Sur notre territoire ayant la particularité d'être agri-urbain, se pose la question du recrutement de la main d'œuvre agricole et de son logement à un prix modéré. Ce manque de main d'œuvre, souvent lié aux loyers trop élevés peut aller jusqu'à mettre en péril l'existence même d'exploitations et leur développement.

Projet pour début 2025

Pour lancer cette étude sur le logement des salariés agricoles ou des agriculteurs eux même, nous souhaitons le recensement des bâtiments agricoles qui ne seraient aujourd'hui pas utilisés ou délaissés afin d'envisager leur requalification en logement.

Missions

1. Définir les objectifs de l'étude

- Identifier le nombre et l'état des bâtiments agricoles délaissés ou sous-utilisés.
- Évaluer le potentiel de ces bâtiments pour accueillir des logements destinés aux salariés agricoles ou aux agriculteurs eux-mêmes.
- Recueillir des données pour estimer les coûts et contraintes de requalification de ces bâtiments (normes, travaux nécessaires, etc.).

2. Cartographier les bâtiments agricoles

- Utiliser des bases de données cadastrales et des images satellites pour repérer les bâtiments agricoles dans les zones visées.
- Collaborer avec les mairies et organismes agricoles pour obtenir des informations sur les bâtiments potentiellement vacants.

3. Lancer un appel à déclaration auprès des agriculteurs

- Communiquer auprès des agriculteurs pour les inviter à signaler les bâtiments inutilisés sur leurs exploitations.
- Proposer une enquête ou un formulaire simplifié pour recueillir des informations sur chaque bâtiment (année de construction, surface, état général, ancien usage).

4. Évaluer l'état des bâtiments repérés

- Organiser des visites ou mandater des experts pour évaluer l'état de chaque bâtiment déclaré (stabilité, couverture, état des murs, etc.).
- Prioriser les bâtiments pouvant être facilement rénovés ou requalifiés, afin d'estimer leur viabilité pour le logement.

5. Étudier la faisabilité des requalifications

- Analyser les contraintes légales et réglementaires : permis de construire, conformité aux normes de logement, accessibilité, raccordement aux réseaux (eau, électricité, assainissement).
- Estimer les coûts potentiels de requalification et les subventions disponibles.

6. Réaliser une estimation des besoins en logement

- Recenser les besoins en logement pour les salariés agricoles et les agriculteurs dans les zones concernées.
- Prioriser les bâtiments dans les secteurs où les besoins sont les plus pressants.

7. Proposer un plan de requalification

- Élaborer un plan de requalification pour les bâtiments retenus, avec des estimations budgétaires et un calendrier.
- Évaluer les partenariats possibles avec les acteurs locaux (communes, entreprises, organismes de logement social).

8. Mettre en place des indicateurs de suivi

- Définir des indicateurs pour suivre l'avancée des projets (nombre de bâtiments transformés, coût moyen, durée des travaux).
- Prévoir un dispositif d'évaluation à long terme pour mesurer l'impact de ces logements sur les conditions de vie et de travail des salariés agricoles.

Cette étude permettra d'avoir une vision précise du parc de bâtiments agricoles inutilisés sur le territoire et de leur potentiel pour améliorer l'offre de logement dans le secteur agricole.

1. **Diagnostic :**
   - Réaliser un travail bibliographique sur les initiatives existantes à ce sujet
   - Repérer et identifier le bâti agricole à l'abandon sur la plaine (travail cartographique + terrain)
   - Identifier les partenaires potentiels
2. **Analyse :**
   - Identifier les grands enjeux liés au projet
   - Repérer les freins et leviers

3. Propositions :
    - Prioriser les bâtiments qui pourraient être requalifiés en logement
    - Proposer des pistes de travail pour la poursuite et concrétisation du projet

Informations pratiques :

- Durée du stage : 4 à 6 mois dès 2025
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires
- Le/la stagiaire sera encadré/e par le Coordinateur de l'association
- Gratification mensuelle légale
- Lieu du stage : Maison de la Plaine, 33 ter rue des petits prés 78810 Feucherolles

Contact :

Gilles Thuillier
Courriel : coordination@plainedeversailles.fr
Tel : 06 59 19 50 99 ou 01 34 59 33 31

http://www.plainedeversailles.fr
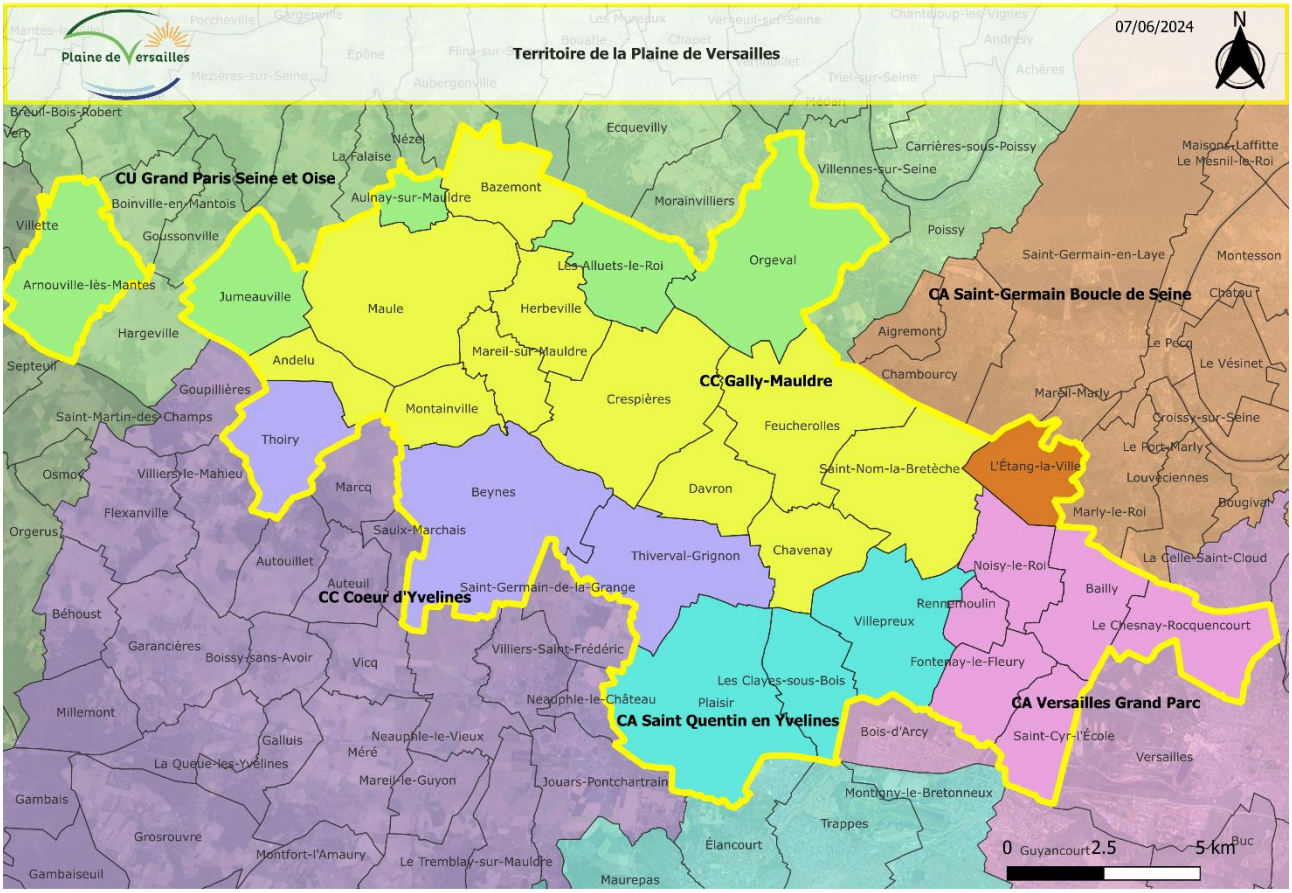
Territoire de la Plaine de Versailles avec 31 communes adhérentes.